



En quelques mots ... Une culture pérenne mise en place pour environ 8 ans. Une production de printemps bien adaptée en zones sèches, aux sols à pH supérieur ou égal à 6,5. Une maîtrise technique facilement accessible mais des contraintes de main-d'œuvre au désherbage et au moment de la récolte dont il faut tenir compte dans le calendrier de travail. Début de production dès la 2ème année. Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable de l'exploitation.

... et quelques chiffres (pour 1 ha et 12 000 plants) :

Temps de travail : **132 heures** l'année de la plantation, **37 heures** en régime de croisière dont le tiers pour le désherbage.

Marge Brute moyenne en régime de croisière : **2 008 €**

ÉLÉMENTS TECHNIQUES (pour 1 ha en agriculture biologique)

1. Choix de la parcelle

Privilégier les sols drainant,s plats ou de coteaux (pente maxi 20 % surtout en culture mécanisée), pH minimum de 6,5 avec ou sans cailloux. **Exclure les mouillères**. Altitude comprise entre 200 et 1800 m.

2. Besoins en eau

Une fois la culture implantée, elle ne nécessite pas d'irrigation. Par contre, à la plantation ou dans les semaines qui suivent, les conditions climatiques peuvent imposer un ou deux arrosages pour faciliter la reprise des plants.

3. Choix variétal

Il dépend principalement de l'objectif commercial, donc de la demande des acheteurs.

Exemple : dans l'Aude la société « GOLGEMMA SA » recherche les huiles essentielles élaborées à partir des lavandes suivantes : Clone 15.50 – Maillette – Aspïc

4. Installation

Plants : racines nues ou en godets, ils doivent être certifiés « A.B » et garantis conformes d'un point de vue variétal. Possibilité d'auto-production. Ils doivent être indemnes de phytoplasmes du Stolbur, responsable du dépérissement prématuré de la lavande et du lavandin. Une filière de production existe et permet de garantir l'état sanitaire des plants.

Fumure de redressement : selon analyse de sol.

Avant la plantation : Apport de matière organique certifiée A.B. et si possible compostée (30 à 40 tonnes/ha), enfouie sur les 10-15 premiers cm du sol lors de la préparation superficielle.

Pour favoriser la reprise : bien éviter la concurrence des herbes adventices.

Densité : 12 000 pieds par hectare

Écartement : 42 cm sur la ligne et 2 m entre les lignes.

Matériel de plantation : un matériel spécifique n'est pas obligatoire, une planteuse viticole ou maraîchère peut suffire.

Arrachage : en huitième année en général.

5. Opérations annuelles en production

Désherbage manuel sur le rang : jusqu'à 8 heures/ha

Désherbage mécanique entre les rangs : 9 heures/ha

Fumure : N.P.K (30 à 40 unités)

6. Maladies & parasites

Plante rustique. Pas de traitement systématique. Surveiller toutefois la cécidomyie du lavandin qui peut poser des problèmes.

7. Récolte/Rendement

Récolte : Pas de récolte la première année. Dans de bonnes conditions, on obtient une production de croisière dès la quatrième année. Récolte fin juin-mi juillet, stade « pleines fleurs à fin floraison ».

Rendement : exprimés en kg d'huile essentielle : 26 kg en régime de croisière

Pour produire 26 kg d'huile essentielle, il faut manipuler environ 17 m³ de matière verte.

Opérations de récolte et post-récolte

Dans l'ordre chronologique : Fauchage, gestion des andains (préfanage facultatif) remplissage des bennes, acheminement vers l'alambic, distillation, gestion des déchets après la distillation.

Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable, sinon la créer sur l'exploitation.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Sur la période de culture (8 ans)

Pour 1 Ha de lavande cultivée en Agriculture Biologique, 26 kg d'huile essentielle de lavande, 37 heures de travail.

Charges d'implantation	
Conduite de la culture Biologique :	
Fumure de fond	225 €
Plants : 12 000 plants à 0,175 €/plant	2 100 €
Coût d'utilisation et amortissement du matériel (préparation du sol, fumure, plantation)	370 €
Total pour 8 années	2 695 €
Soit par an	337 €

Charges opérationnelles annuelles	
Fumure, produits phytosanitaires, ...	200 €
Prestations de service pour récolte et distillation	382 €
Total	582 €

Amortissement annuel des investissements et autres charges fixes	
Autres charges fixes de mécanisation, assurances, gazole, réparations, ...	349 €
Total	349 €

Commercialisation		Vendu à entreprise
Prix de vente/Kg d'Huile Essentielle		90 €
Hypothèse de vente en régime de croisière		26 Kg
Produit brut	Huile essentielle = prix unitaire x rendement	2 340 €
	Hydrolat commercialisable = hydrolat 500 litres à 0,50 €/litre	250 €
	Produit Brut Total	2 590 €
Marge Brute (MB) = Produit brut - Charges opérationnelles (582 €)		2 008 €
Marge Directe (MD) = MB - Amortissements des charges d'implantation (337 €) - Amortissement des investissements et autres charges fixes (349 €)		1 322 €
Indicateur de rémunération horaire = MD / nombre d'heures (1322 € / 37 h)		36 €/ heure

Rappel : La rémunération horaire correspond à celle d'une année en régime de croisière (année 4) sachant que la première récolte intervient en année 2 avec un niveau de rendement équivalent à 44 % du rendement de croisière. En troisième année (2^{ème} récolte) le rendement sera équivalent à 60 % du niveau de croisière et atteindra son niveau de croisière l'année suivante : 26 kg d'Huile Essentielle. Sur les huit années de durée de vie de la culture, la rémunération horaire moyenne, en prenant en compte les premières années à marge négative ou faiblement positive, est de l'ordre de 14 € par heure. La rentabilité de la culture peut être améliorée tant au niveau des rendements (+ 20 à 25 %) que de la durée de vie de la culture (+ 1 à 2 ans).

SUAMME AVRIL 2012

CALENDRIER DE TRAVAIL

Temps de travail en heures pour 1 ha

Temps de travail en heures pour 1 Ha et 26 Kg d'huile essentielle produits.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Année d'implantation	Travaux du sol, fumure de fond				17								
	Plantation				45								
	Fumure, désherbage						62						
	Entretien général du matériel								8				
Total année d'implantation : 132 heures													
Années de croisière	Fumure, désherbage					19							
	Récolte, distillation							10					
	Entretien général du matériel								8				
Total années de croisière : 37 heures													
Dernière année (8ème année)	Fumure, désherbage					19							
	Récolte, séchage, tri, expédition							10					
	Entretien général du matériel								8				
	Arrachage									20			
Total année d'arrachage : 57 heures													

COMMERCIALISATION

L'intérêt économique de la culture est étroitement lié au type de production (Agriculture Biologique), au type de produit (Huile Essentielle ou plante séchée), à la surface mise en culture et aux débouchés commerciaux (les petites niches de commercialisation sont de loin les plus rémunératrices mais restent souvent ponctuelles et doivent donc être recherchées en permanence).

AVERTISSEMENT

Se référer à la fiche « pour bien utiliser les fiches de références « PPAM » de OIER SUAMME ».

Il existe une version plus complète de la présente fiche technico-économique. Poste par poste elle présente les données détaillées et constitue pour les porteurs de projet le document de travail utile à la prise de décision.



Jacky RIQUET : 04 68 11 79 59

OIER SUAMME

Maison de l'Agriculture B
Mas de Saporta CS 40022
34 875 Lattes

☎ 04 67 20 88 89

☎ 04 67 20 48 01

accueil@suamme.fr

Datar
Pyrénées

l'Europe
ongage
en
Languedoc-Roussillon

la Région
Languedoc
Roussillon